



INDICATEURS SYLVICOLES

10.- suivi de la structuration verticale

1. Objectifs

Le suivi de la structuration verticale permet d'appréhender le **niveau d'éclairement arrivant au strates inférieures**. Il est utile si l'on veut connaître l'état et l'avenir du jeune et se justifie :

☞ **au plan écologique par :**

- le suivi de la **stabilité des peuplements** face aux aléas climatiques
- la **corrélation entre structuration verticale et certains indicateurs biologiques**, notamment l'avifaune forestière et certains groupes fonctionnels d'insectes.

☞ **au plan sylvicole par :**

- l'**éducation des jeunes tiges** (obtention d'un jeune peuplement de qualité) : l'éclairement latéral et diffus obtenu par dosage fin de la lumière et une maîtrise du couvert sont plus importants que l'éclairement direct.
- l'**obtention d'une régénération naturelle diffuse** (maîtrise de la lumière arrivant au sol) : c'est avec un peuplement étagé présentant des petites trouées que l'on obtiendra à moindre coût un renouvellement de qualité.

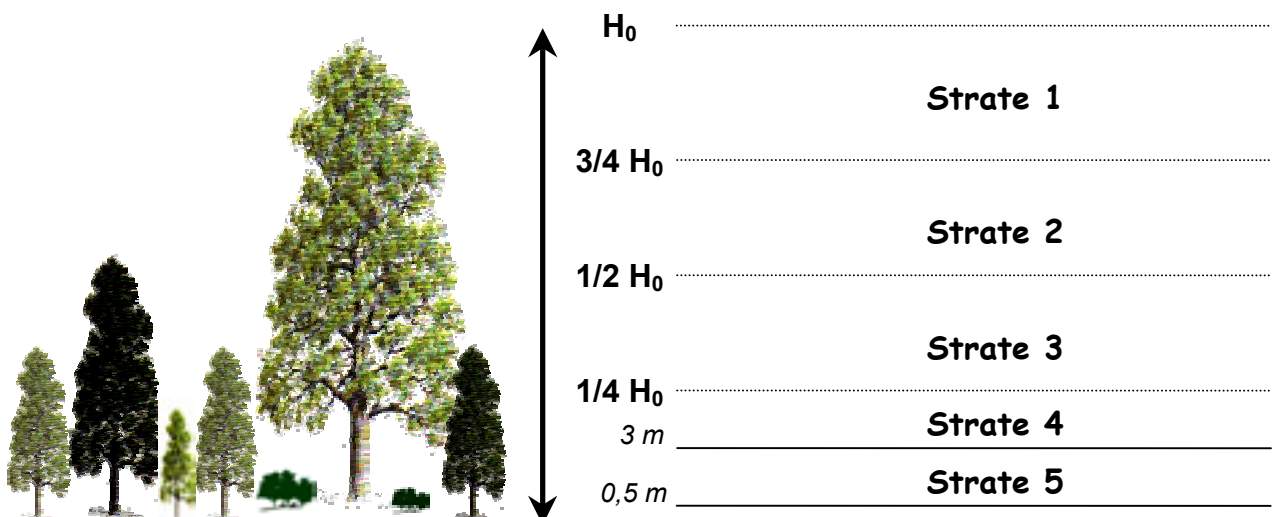
Le **taillis** est à utiliser, surtout en phase de conversion, comme un outil cultural permettant de maintenir une ambiance lumineuse favorisant le jeune peuplement.

2. Protocole

Définition des strates

Le plan vertical est découpé en **5 strates**, définies par rapport à la **hauteur dominante** du peuplement. Les limites de hauteurs entre strates varient donc selon les peuplements considérés.

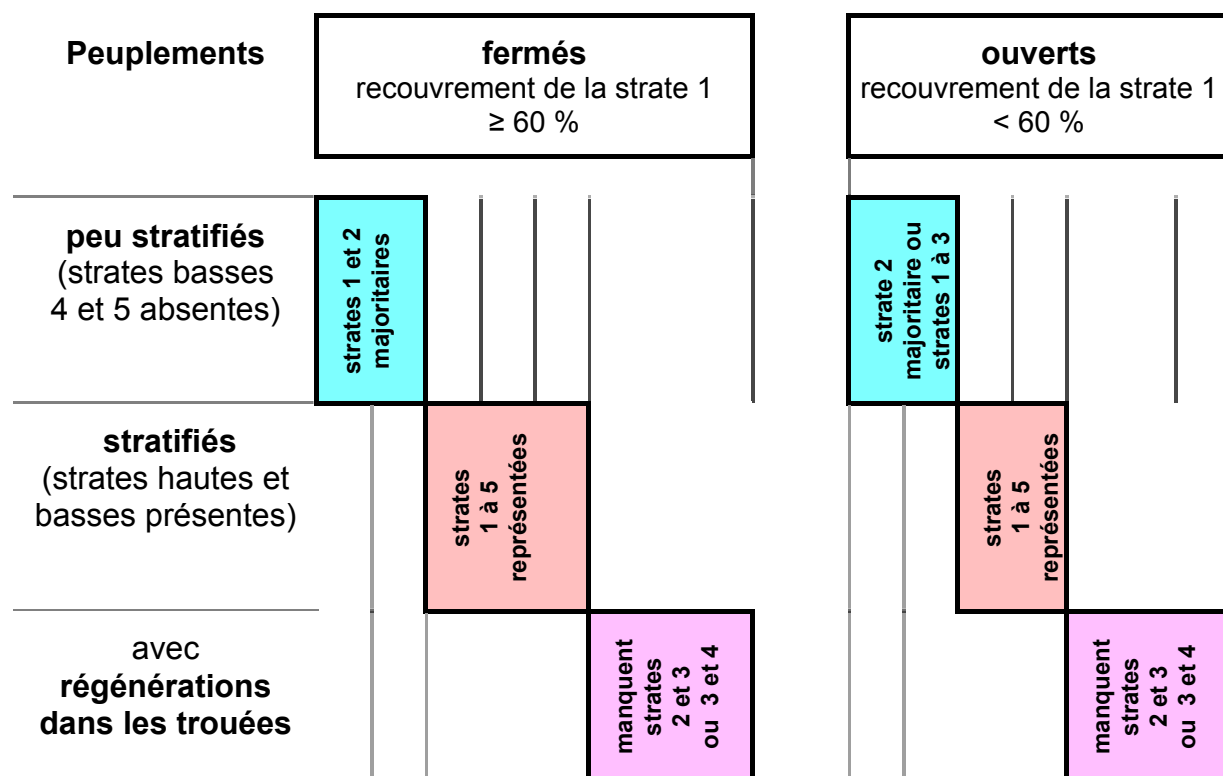
H_0 est la hauteur moyenne des 3 plus gros arbres de la placette :



- ☞ les **strates 1, 2 et 3** interviennent directement dans l'éducation et la structuration du jeune peuplement mais agissent aussi sur l'éclaircissement au sol.
- ☞ les **strates 4 et 5** renseignent sur la présence, la composition et la richesse du sous-bois. Ces strates peuvent constituer des habitats privilégiés pour de nombreuses espèces.

Définition des types

L'appréciation du recouvrement est effectuée **toutes essences confondues**. Les types se répartissent en **deux groupes** selon le recouvrement de la strate 1 :



Mode opératoire

Les relevés sont effectués sur des **placettes statistiques** (temporaires ou permanentes). Un **rayon fictif de 20 à 30 m** est choisi pour appréhender le pourcentage de recouvrement au sol de chaque strate. Il est utile de **noter la hauteur dominante sur chaque point d'arrêt** afin de faciliter d'éventuelles comparaisons entre placettes.

Si, en un point donné, l'observateur a du mal à discerner s'il est au dessus ou au dessous du seuil de 60 % de couvert, il peut analyser plus finement la situation en procédant à un **découpage en tiers de tour d'horizon**.

Des **critères complémentaires de suivi pour le sous-bois** peuvent être pris en compte :

- présent / absent
- pauvre / riche en recouvrement
- pauvre / diversifié en espèces

On prend alors en compte toutes les espèces ligneuses autres que celles constituant le peuplement adulte, le jeune peuplement et le taillis.